

B10-1

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule.

(à fournir en 3 exemplaires)

Je, soussigné SECMAIR
demeurant à : Rue des frères Lumiere 53230 Cossé Le Vivien Tél: 02 43 98 27 76 Tél. :
déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à : (nom et adresse) :
.....
la carrosserie suivante Travaux (amovible) :

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que :

- (1) le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.
- (1) les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges autorisées minimales-maximales (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total autorisé en charge sera déterminé par le service des mines.
- (1) la largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.
Dépassement du porte a faux arrière

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque : RENAULT
Type : 22 AXA 1X
N° d'identification : VF6 22 AXA 0A 000 82 54
Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 3
Empattement : F = 4,09 m
F' (5) = 4,09 m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)

Longueur L = 4,94 m
Largeur l = 2,50 m
Surface L x l = 22,35 m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement : T = 4,55 m
Porte à faux arrière du véhicule : X = 3,45 m
Longueur des ferrures et charnières : c = 1,95 m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière :

Y = m

Porte à faux arrière utile : $X - \frac{T}{2} - Y =$ 1,5 m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :

F' - Y = m

- Poids total autorisé en charge : PTAC = 19000 kg
- Poids à vide du véhicule carrossé = 13420 kg
PV = PC + M + Ca = kg
PC : poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passager, sans porte-roues ni roue de secours, avec accumulateurs.
- M : Poids du ou des porte-roues de secours garnis.
- Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements.
- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque).
PV. AV = 4865 kg
- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4)
PV. AR = 8555 kg
- Poids du conducteur et des passagers :
p : 75 kg x (conducteur + passagers) = 225 kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant (3).
(cas de cabine avancée) (1) : p. AV = p = 225 kg
(cas de cabine normale) (1) : p. AV = $\frac{2p}{3}$ = kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière (3).
(cas de cabine avancée) (1) : p. AR = 0 kg
(cas de cabine normale) (1) : p. AR = $\frac{p}{3}$ = kg
- Chargement : Ch = PTAC - PV - p = 5355 kg

(1) Barrer la mention inutile.
(2) Voir notice descriptive.
(3) Dans le cas de cabine " hors serie " p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.
(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.
(5) Y = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière.